

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 11 h 30, le 20 octobre 2005.

Sont présents :

- M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président
- M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
- M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec

Sont absents :

- M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président du comité exécutif
- Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- Me Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 6 octobre 2005

Résolution n° E-2005-96

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 6 octobre 2005.

Adoptée à l'unanimité

Information sur le travail des commissions

Des informations sont données sur le travail accompli dans les commissions de la CMQ.

Remplacement de Mme Ginette Bédard

Résolution n° E-2005-97

D'engager madame Julie Laroche comme préposée au secrétariat affectée au module du développement économique, à compter du 31 octobre 2005, au salaire sur une base annuelle de ██████ pour être titulaire du poste de préposée au secrétariat affectée au module du développement économique prévu au plan d'effectif de la CMQ.

De la rendre admissible aux avancements d'échelons et aux indexations de traitement accordés aux employés de la Ville de Québec pour un poste de fonctionnaire municipal.

D'octroyer à madame Julie Laroche, à son entrée en fonction, les conditions de travail pour les employés de la CMQ acceptées le 2 décembre 2004 par le comité exécutif en vertu de la résolution E-2004-85 pour les titulaires d'un poste prévu au plan d'effectif.

Référence : Mémoire du 19 octobre 2005
Certificat du
Trésorier : CT-2005-176
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Projet de budget 2006

Résolution n° E-2005-98

De prendre acte du dépôt du projet de budget préparé pour l'année financière 2006 de la CMQ.

De transmettre ce projet de budget à l'ensemble des municipalités du territoire afin qu'elles puissent le prendre en considération dans le cadre de leurs travaux de préparation de budget pour l'année financière 2006.

De soumettre ce projet de budget au conseil de la Communauté métropolitaine de Québec à la date de sa prochaine séance ordinaire, celle-ci étant prévue le 24 novembre 2005.

Référence : Mémoire du 14 octobre 2005
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Résolution n° E-2005-99

De prendre acte du bordereau d'information en date du 20 octobre 2005 contenant les documents suivants :

- a) Note du 7 octobre 2005 du secrétaire-trésorier de la CMQ au sujet des représentants à la CMQ à l'issue des élections de novembre 2005.
- b) Note du 13 octobre 2005 de M. Denis Ouellet de la CMQ relative à la demande d'avis du Ministère des Affaires municipales et des Régions sur le règlement no. 91-05 modifiant le règlement de contrôle intérimaire no. 84-04 de la MRC de Charlevoix.
- c) Note du 13 octobre de M. André Bouillon de la CMQ relative à la demande d'avis du Ministère des Affaires municipales et des Régions sur le règlement no RV-2005-04-12 de contrôle intérimaire sur la protection des rives, du littoral et des plaines inondables de la Ville de Lévis.

Référence : Bordereau d'information du 20 octobre 2005
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2005-100

D'approuver le bordereau de dépenses soumis par le secrétaire-trésorier faisant état des chèques émis du 1^{er} au 30 septembre 2005 au montant de 86 367 \$, plus 46 408 \$ pour les salaires versés du 1^{er} au 30 septembre 2005.

Référence : Bordereau de dépenses du 17 octobre 2005
Certificat du
Trésorier : CT-2005-177
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Divers – Virement de crédit au budget 2005

Résolution n° E-2005-101

D'effectuer un virement de crédit de 8 202 \$ de la gestion du personnel (1-02-160) à la direction générale (1-02-131) relativement au salaire d'un étudiant engagé par la CMQ, le tout tel que décrit en annexe au mémoire.

Référence : Mémoire du 20 octobre 2005

Responsable : Secrétaire-trésorier

Adopté à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

PRÉSIDENT

SECRETÉAIRE